

FOOT



Creuse



N° 648 - vendredi 20 décembre 2024

District de la Creuse

Siège social :

17 Rue Jean Bussièrre
Z.I. Cher du Prat
23000 GUERET

Accueil :

Guillaume LACAN
Véronique CHANUDET
Tél. : 05.55.52.09.85

Cellule Technique :

Florian SICOT
Baptiste RIBES

Site et E-mail :

Site : <http://foot23.fff.fr>
E-mail : district@foot23.fff.fr

Horaires d'ouverture des Bureaux

Lundi, Mardi : 8h-12h et 13h-17h
Mercredi : 8h-12h
Jeudi, Vendredi : 8h-12h et 13h-17h

Agenda

Lundi 6 janvier 2025 :

- 19h00 : réunion des responsables U13
- 19h-20h : Centre de Perfectionnement U12-U13 G. et F.

Mardi 7 janvier 2025 :

- 19h-20h à La Souterraine : Centre de Perfectionnement U12-U13 G. et F.

Mercredi 8 janvier 2025 :

- 14h-15h30 : Détection U12 G.
- 16h-17h30 à Gouzou : Détection U13 G.

Samedi 11 janvier 2025 :

- à Auzances (10h-12h), Châtelus-Malvaleix (10h-12h/14h-18h), Felletin (10h-12h/14h-16h) : Challenge Futsal Fétis-Lahitte U11

Samedi 12 janvier 2025 :

- 10h-12h à Guéret (La Pigue) : Challenge Futsal Fétis-Lahitte U11



Sommaire

Page 2 : convocations réunions

Pages 2 à 7 : PV des Commissions des Statuts et Règlements, de Gestion des Compétitions

Page 8 : bordereau des rencontres

Page 9 : désignations officiels

Pages 9 à 18 : informations diverses



FELICITATIONS A L'ES BENEVENT-MARSAC

Le District félicite chaleureusement l'ES Bénévent-Marsac, dernier club creusois en lice, pour son parcours en Coupe de Nouvelle Aquitaine et lui souhaite le meilleur pour sa rencontre à domicile du 6^{ème} tour du 12 janvier contre St Junien (D1 Haute-Vienne).



COMMISSION DES STATUTS ET REGLEMENTS

CONVOCATION

Destinataires : Mme BEAUJON, MM. BEAUQUESNE, APOLLARO, MULOT, PARIS, PLANCHAT, ROBERT.

Pour information : M. AUBLANC.

Vous êtes prié(e) d'assister à la réunion de la **COMMISSION DES STATUTS ET REGLEMENTS** qui aura lieu le

MARDI 14 JANVIER 2025 à 18 H 30 à GUERET au Siège du District

ORDRE DU JOUR

- Etude des dossiers
- Questions diverses

La Secrétaire Générale : Michèle LORCERIE.

CET AVIS TIENT LIEU DE CONVOCATION.

COMMISSION DES STATUTS ET REGLEMENTS

REUNION TELEPHONIQUE DU MERCREDI 18 DECEMBRE 2024

PV N° 3

Présents : MM. BEAUQUESNE (Président), MM. MULOT, PARIS.

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, le droit d'examen étant de 75 euros. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matches de Coupes et pour les 4 dernières journées de championnats.

* ADOPTION DES DERNIER PV

Le procès-verbal n° 2 de la réunion 10/12/24 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

* DOSSIER TRANSMIS PAR LE SERVICE ADMINISTRATIF

- Match BORD St GEORGES (2) / GOUZON AVENIR (2) Coupe Jean Bussière du 15/12/24. Arbitre : M. GATIER.

Match arrêté à la 75^{ème} minute de jeu suite aux blessures de plusieurs joueurs de Bord St Georges, l'équipe se retrouvant avec seulement 7 joueurs.

Après étude des pièces au dossier, la Commission, jugeant en premier ressort, en application de l'article 19, alinéa B, des Règlements Généraux de la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine donne match perdu par pénalité à Bord St Georges (score à l'arrêt du match conservé) et dit Gouzou Avenir qualifié pour la suite de la compétition.

Dossier transmis à la Commission de Gestion des Compétitions pour suite à donner.

Le Président :

Gilles BEAUQUESNE.

Le Secrétaire de Séance :

Bernard MULOT.



COMMISSION DE GESTION DES COMPETITIONS

REUNION EN VISIO DU MERCREDI 18 DECEMBRE 2024

PV N° 6

Présents : Mmes AUGER, LABETOULLE, MM. ECOBICHON (Président), BERNARD, RANCIER.

Excusés : MM. APOLLARO, PARIS, PERRIERE, PLANCHAT, ROBERT.

Assiste : M. LACAN (Responsable Fonctionnement et Développement).

* ADOPTION D'UN PROCES VERBAL

Le procès-verbal n° 5 de la réunion du 19/11/24 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

POINT SUR LES CHAMPIONNATS

* DOSSIERS TRANSMIS PAR LA COMMISSION DES STATUTS ET REGLEMENTS :

DEPARTEMENTAL 3 - POULE B :

- Match MEASNES (1) / ESM LA SOUTERRAINE (2) du 20/10/24.

La Commission prend note de la décision de la Commission des Statuts et Règlements (résultat acquis sur le terrain).

- Match St SULPICE LE GUERETOIS (3) / MEASNES (1) du 08/12/24.

La Commission prend note de la décision de la Commission des Statuts et Règlements (résultat acquis sur le terrain).

DEPARTEMENTAL 4 - POULE B :

- Match CLUGNAT (2) / LUSSAT (2) du 24/11/24.

La Commission prend note de la décision de la Commission des Statuts et Règlements (match perdu par pénalité).

CHAMPIONNAT U15 :

- Match FOOT GENERATION 2000 (1) / AUZANCES (1) du 09/11/24.

La Commission prend note de la décision de la Commission des Statuts et Règlements (match à rejouer) et fera le nécessaire.

* ENREGISTREMENT D'UN FORFAIT :

CHAMPIONNAT U15 :

- Match St FIEL (1) / ESM LA SOUTERRAINE-BENEVENT-MARSAC-DUN-NAILLAT (2) du 16/11/24.

1^{er} forfait de l'ESM La Souterraine-Bénévent-Marsac-Dun-Naillat (2) : amende 25 euros.

* MISE A JOUR DES CALENDRIERS :

DEPARTEMENTAL 1

- Match AUZANCES (1) / BENEVENT-MARSAC (1) du 28/09/24.

La rencontre est fixée au SAMEDI 25 JANVIER 2025 à 19 heures.

- Match Ste FEYRE (1) / St AGNANT DE VERSILLAT (1) du 29/09/24.

La rencontre est fixée au DIMANCHE 9 FEVRIER 2025 à 15 heures.

- Match BENEVENT-MARSAC (1) / ES GUERETOISE (3) du 24/11/24.

La rencontre est fixée au DIMANCHE 9 FEVRIER 2025 à 15 heures à Bénévent l'Abbaye.

DEPARTEMENTAL 2 - POULE A :

- Match BOURGANEUF (2) / St SEBASTIEN-AZERABLES (1) du 29/09/24.

La rencontre est fixée au SAMEDI 8 FEVRIER 2025 à 19 heures.

- Match St SEBASTIEN-AZERABLES (1) / St VAURY (1) du 20/10/24.

La rencontre est fixée au DIMANCHE 26 JANVIER 2025 à 15 heures à Azérables.

- Match St MAURICE ES (1) / BOURGANEUF (2) du 20/10/24.

La rencontre est fixée au DIMANCHE 26 JANVIER 2025 à 15 heures.

**DEPARTEMENTAL 2 - POULE B :**

- Match FELLETTIN (1) / AHUN (1) du 15/09/24.

La rencontre est fixée au DIMANCHE 26 JANVIER 2025 à 15 heures.

- Match JARNAGES-PARSAC (1) / AHUN (1) du 29/09/24.

La rencontre est fixée au DIMANCHE 9 FEVRIER 2025 à 15 heures à Parsac.

FEMININES A 8 - DIVISION 1 :

- Match AHUN (1) / CHENERAILLES (1) du 26/10/24.

La rencontre est fixée au SAMEDI 1^{er} FEVRIER 2025 à 15 heures 30.

- Match St AGNANT DE VERSILLAT (1) / LUSSAT-CHAMBON (1) du 26/10/24.

RAPPEL : la rencontre est fixée au SAMEDI 8 FEVRIER 2025 à 15 heures 30.

- Match AHUN (1) / MERINCHAL (1) du 16/11/24.

RAPPEL : la rencontre est fixée au SAMEDI 8 FEVRIER 2025 à 15 heures 30.

FEMININES A 8 - DIVISION 2 :

- Match FLAYAT (1) / Ste FEYRE (1) du 07/12/24.

La rencontre est fixée au SAMEDI 1^{er} FEVRIER 2025 à 15 heures 30.

CHAMPIONNAT U18 :

- Match BOURGANEUF (1) / BENEVENT-MARSAC-DUN-NAILLAT-ESM LA SOUTERRAINE (2) du 07/12/24.

La rencontre est fixée au SAMEDI 15 FEVRIER 2025 à 15 heures.

- Match BENEVENT-MARSAC-DUN-NAILLAT-ESM LA SOUTERRAINE (1) / St FIEL (2) du 07/12/24.

La rencontre est fixée au SAMEDI 15 FEVRIER 2025 à 13 heures 15 à La Souterraine.

CHAMPIONNAT U15 :

- Match FOOT GENERATION 2000 (1) / AUZANCES (1) du 09/11/24.

La rencontre est fixée au SAMEDI 25 JANVIER 2025 à 15 heures à Gouzon.

- Match ESM LA SOUTERRAINE-BENEVENT-MARSAC-DUN-NAILLAT (2) / ES GUERETOISE (2) du 09/11/24.

RAPPEL : la rencontre est fixée au SAMEDI 15 FEVRIER 2025 à 15 heures à Bénévent.

- Match AUZANCES (1) / St FIEL (1) du 23/11/24.

La rencontre est fixée au SAMEDI 8 FEVRIER 2025 à 15 heures à Rougnat.

- Match ESM LA SOUTERRAINE-BENEVENT-MARSAC-DUN-NAILLAT (1) / St SULPICE LE GUERETOIS (1) du 23/11/24.

La rencontre est fixée au SAMEDI 8 FEVRIER 2025 à Dun le Palestel.

- Match ESM LA SOUTERRAINE-BENEVENT-MARSAC-DUN-NAILLAT (2) / POLE SUD CREUSE (1) du 07/12/24.

La rencontre est fixée au SAMEDI 8 FEVRIER 2025 à 15 heures à Bénévent.

- Match AUZANCES (1) / St SULPICE LE GUERETOIS (1) du 07/12/24.

La rencontre est fixée au SAMEDI 15 FEVRIER 2025 à 15 heures à Rougnat.

U13 - PREMIERE SERIE :

- Match St VAURY (1) / FELLETTIN (1) du 07/12/24.

La rencontre est fixée au SAMEDI 8 FEVRIER 2025 à 15 heures.

U13 - DEUXIEME SERIE :

- Match ESPOIRS DES COMBRILLES (1) / DUN-NAILLAT-CREUSE AVENIR 2005 (1) du 23/11/24.

La rencontre est fixée au SAMEDI 8 FEVRIER 2025 à 15 heures à Chambon.

- Match St SULPICE LE GUERETOIS (1) / DUN-NAILLAT-CREUSE AVENIR 2005 (1) du 07/12/24.

La rencontre est fixée au SAMEDI 22 FEVRIER 2025 à 15 heures.

U13 - TROISIEME SERIE :

- Match AUZANCES (1) / BENEVENT-MARSAC (2) du 23/11/24.

La rencontre est fixée au SAMEDI 8 FEVRIER 2025 à 15 heures.



- Match ROYERE DE VASSIVIERE (1) / ESM LA SOUTERRAINE (1) du 07/12/24.
La rencontre est fixée au SAMEDI 8 FEVRIER 2025 à 15 heures.

COUPES

* ENREGISTREMENT DE FORFAITS :

COUPE JEAN BUSSIERE - Deuxième tour :

- Match St DIZIER-LEYRENNE (2) / St FIEL (2) du 15/12/24.
Forfait de St Dizier-Leyrenne (2) : amende 70 euros.

- Match VALLIERE (2) / BOUSSAC (2) du 15/12/24.
Forfait de Vallière (2) : amende 70 euros.

* MISE A JOUR DES CALENDRIERS :

COUPE DE LA CREUSE U15 - PREMIER TOUR :

- Match ESM LA SOUTERRAINE-BENEVENT-MARSAC-DUN-NAILLAT (1) / ES GUERETOISE (1) du 02/11/24.
La rencontre est fixée au SAMEDI 1^{er} MARS 2025 à 15 heures à Dun le Palestel.

* PROCHAINS TIRAGES DES COUPES :

La Commission fixe les prochains tirages de Coupes aux dates suivantes :

- **Lundi 13 janvier 2025** : tirage du 3^{ème} tour de la Coupe de la Creuse

- **Mercredi 22 janvier 2025** : tirages des 8^{èmes} de Finale de la Coupe de la Creuse et de la Coupe Jean Bussière, et du 2^{ème} tour de la Coupe Gilbert Andrivet.

- **Semaine du 9 au 16 février 2025** : tirages des ¼ de Finale de la Coupe de la Creuse, de la Coupe Jean Bussière et de la Coupe André Latéras, des 8^{èmes} de Finale de la Coupe Gilbert Andrivet, et des ¼ de Finale des Coupes de la Creuse U15 et U18.

- **Semaine du 30 mars au 6 avril 2025** : tirages des ¼ de Finale de la Coupe Gilbert Andrivet, des ¼ de Finale de la Coupe de la Creuse Féminine à 8 et des ¼ de Finale des Challenges U15 et U18.

- **Semaine du 20 au 27 avril 2025** : tirages des ½ Finales de la Coupe de la Creuse, de la Coupe Jean Bussière, de la Coupe André Latéras, de la Coupe Gilbert Andrivet, de la Coupe de la Creuse Féminine à 8, des Coupes de la Creuse U15 et U18, des Challenges U15 et U18.

Contact sera pris avec la Commission Partenariat pour désigner les lieux.

* Coupe de la Creuse :

Calendrier prévisionnel :

- Troisième tour le 19/01/25 : 11 qualifiés + 9 entrants
- 8^{èmes} de Finale le 02/02/25 : 10 qualifiés + 6 entrants

* Coupe Jean Bussière :

Calendrier prévisionnel :

- 8^{èmes} de Finale le 02/02/25 : 16 qualifiés

* Coupe André Latéras :

Calendrier prévisionnel :

- ¼ de Finale le 23/02/25 : 3 qualifiés + 5 entrants

* Coupe Gilbert Andrivet :

Calendrier prévisionnel :

- Deuxième tour le 02/02/25 : 1 qualifié + 31 entrants
- 8^{èmes} de Finale le 23/02/25 : 16 qualifiés



CALENDRIER PREVISIONNEL FEMININES 2024/2025

Dates	D1	D2	Coupe Creuse à 8
04/01/2025	RAT	RAT	Futsal
11/01/2025	RAT	RAT	
18/01/2025	RAT	RAT	
25/01/2025	RAT	RAT	
01/02/2025	RAT	RAT	
08/02/2025	RAT	RAT	
15/02/2025	RAT	RAT	Futsal
22/02/2025	RAT	RAT	
01/03/2025	J8	J4	Finale Futsal
08/03/2025	J9	J5	
15/03/2025	RAT	RAT	
22/03/2025	J10	J6	
29/03/2025	J11	J7	
05/04/2025	RAT	RAT	
12/04/2025	J12	J8	
19/04/2025	RAT	RAT	
Lundi 21/04/25	RAT	RAT	
26/04/2025	RAT	RAT	1/4 de Finale
Jeudi 01/05/24	RAT	RAT	
03/05/2025	RAT	RAT	
Jeudi 08/05/25	RAT	RAT	
10/05/2025	RAT	RAT	1/2 Finales
17/05/2025	J13	J9	
24/05/2025	J14	J10	
Jeudi 29/05/25			
31/05/2025			Finale
07/06/2025			
Lundi 09/06/25			
14/06/2025			
21/06/2025			
28/06/2025			

CALENDRIER PREVISIONNEL JEUNES 2024/2025

Dates	U18	U15	U13
04/01/2025	RAT	RAT	RAT
11/01/2025	Futsal		RAT
18/01/2025	RAT	Futsal	Futsal
25/01/2025	Futsal	RAT	RAT
01/02/2025	RAT	Futsal	Futsal
08/02/2025	Futsal	RAT	RAT
15/02/2025	RAT	RAT	Futsal
22/02/2025	RAT	Futsal	RAT
01/03/2025	RAT	1 ^{er} tour C. Creuse	RAT
08/03/2025	1/4 de Finale C. Creuse	1/4 de Finale C. Creuse	RAT
15/03/2025	J8	J10	J1
22/03/2025	J9	J11	J2
29/03/2025	J10	J12	J3
05/04/2025	J11	J13	Finale Dép. Pitch
12/04/2025	J12	J14	J4
19/04/2025	1/4 de Finale Challenge	1/4 de Finale Challenge	RAT
Lundi 21/04/25	RAT	RAT	RAT
26/04/2025	RAT	RAT	RAT
Jeudi 01/05/24	RAT	RAT	RAT
03/05/2025	RAT	RAT	RAT
Jeudi 08/05/25	RAT	RAT	RAT
10/05/2025	RAT	J15	J5
17/05/2025	J13	J16	J6
24/05/2025	J14	J17	J7
Jeudi 29/05/25			
31/05/2025	1/2 Finales CC et Chall	1/2 Finales CC et Chall	
07/06/2025		J18	
Lundi 09/06/25			
14/06/2025	Finales	Finales	
21/06/2025			
28/06/2025			

Prochaine réunion : sur convocation.

Le Président : Thierry ECOBICHON.



DESIGNATIONS

OFFICIEL		Date	Heure	Rencontre	Niveau	Poste
Nom	Prénom					
BELFODIL	Khaled	21/12/24	19H00	Bourganeuf / Panazol	R3	AA 1
BIGOT	Jean-Christophe	22/12/24	15H00	Felletin / Chambon	C. Bussière	Central
CHRISTY	Cédric	21/12/24	19H00	FC Charente-Limousine / Couzeix-Chaptelat	R2	Central
COLLIN	Philippe	19/01/25	15H00	St Sulpice le Guérétois / Fontaine le Comte	R3	Observateur
DAHALANE	Djamili	21/12/24	19H00	Bourganeuf / Panazol	R3	AA 2
OVAN	Jean-Louis	18/01/25	19H00	Liguge / Stade Ruffécois	R2	Observateur
PASQUET	Richard	21/12/24	15H00	ES Guérétoise / La Rochelle	U17 R2	Central

DEPLACEMENT AMICALE DES EDUCATEURS

L'Amicale des Educateurs de la Creuse organise un déplacement pour la **rencontre de Ligue 1 MONTPELLIER / NICE le 15 décembre 2024 à 15 heures**, avec une visite du Centre de Formation avec les cadres techniques.

Toutes les personnes intéressées peuvent contacter Denis COURTY (06.87.40.65.14) ou René KEBLI (06.74.37.95.23).



MAYOTTE

UNISSONS NOS FORCES POUR AIDER ET RECONSTRUIRE

COLLECTE DE DON

DENRÉES NON PÉRISSABLES, PRODUITS D'HYGIÈNE ET POUR BÉBÉS



50 AVENUE D'Auvergne 23000 GUÉRET (SALLE DE L'UDAF)



IPNS NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

CALENDRIERS SOLIDAIRES EN VENTE À LA SALLE DE L'UDAF ET CHEZ ESPACE COPIE PLAN,
QUE NOUS REMERCIONS POUR LEUR DON.

PERMANENCE ASSURÉE EN CONTINUE PAR L'ASSOCIATION
MAHORAISE DE LA CREUSE **CE WEEK-END DE 10H À 18H.**
LES 19, 20, 23, 24 DÉCEMBRE DE 9H30 À 12H ET 13H30 À 16H30.
(pour plus d'informations contactez le 0689211355 ou le 0642902664)

POUR DES DONN FINANCIERS AVEC REÇU FISCAL, ADRESSEZ-VOUS AU SECOURS POPULAIRE
17 RUE DE MAINDIGOUR, 23000 GUÉRET



CLUGNAT

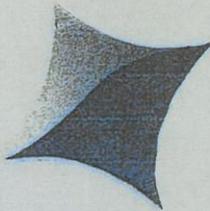
ETOILE SPORTIVE

Concours de Belote

SAMEDI 21 DECEMBRE

A PARTIR DE 19H30 (Au 1000 club)

LES 5 PREMIERS LOTS AU CHOIX



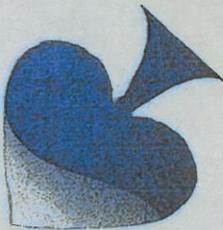
2 Friteuses Airfryer

2 Colis de viande

2 Cocottes en fonte

2 Magnums Ricard*

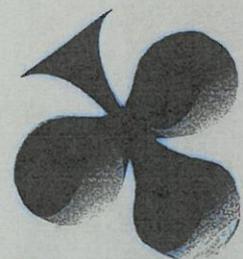
2 Couettes (200X200)



(*l'abus d'alcool est dangereux pour la santé)

1 Lot à la 1ère équipe féminine

1 Lot à chaque participant



Inscription 8€ par personne

Buvette / Sandwichs / Crêpes

IPNS



Tournoi Futsal



Lots
récompenses
à gagner

**Samedi 28
décembre 2024**

**De 10h à 19h au
gymnase complexe**

**Léo Lagrange
à GUÉRET**

- **5€ par joueur**
- **8 joueurs par équipe (5 + 3 remplaçants)**
- **16 équipes**

**Inscription au préalable
avant le 22/12/24**

possible

**Buvette et Restauration
sur place**

Contacts:

06 17 11 01 78

06 69 10 43 71

radkha1409@gmail.com fcgueret23@gmail.com

Fc Guéret X Creuse Maghreb





BÉTÊTE (23)

Dimanche 29 décembre 2024

Salle des Fêtes, 14h00

CONCOURS de BELOTE

de l'Union Sportive Bétête-Roches

Premiers lots au choix :

2 jambons secs

2 Apéritifs anisés*

2 Whisky*

2 Champagne* ...

1 lot à chaque équipe



* à consommer avec modération. L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.

Inscription : 8€/joueur
5 parties de 10 tours

Buffet – Buvette



ST SULPICE LE GUÉRÉTOIS

Salle André Bourliaud
Ouverture des portes 19h00

SAMEDI

4

JANVIER

À 20H00

**GRAND
LOTO
DU NOUVEL AN**

CARTONS : 4 € L'UN - 10 € LES 3 - 20 € LES 7

**+ de 2 000 €
DE LOTS**

TV - ALIMENTAIRE - MÉNAGER - DÉCO ...

BONS D'ACHAT 400 € - 200 € - 100 € ...

RÉSERVATION CONSEILLÉE AU 06 43 56 97 60 / 07 64 40 67 02

BUVETTE | RESTAURATION SUR PLACE



**MINI
BINGO**
2 € LE TICKET
5 € LES 3

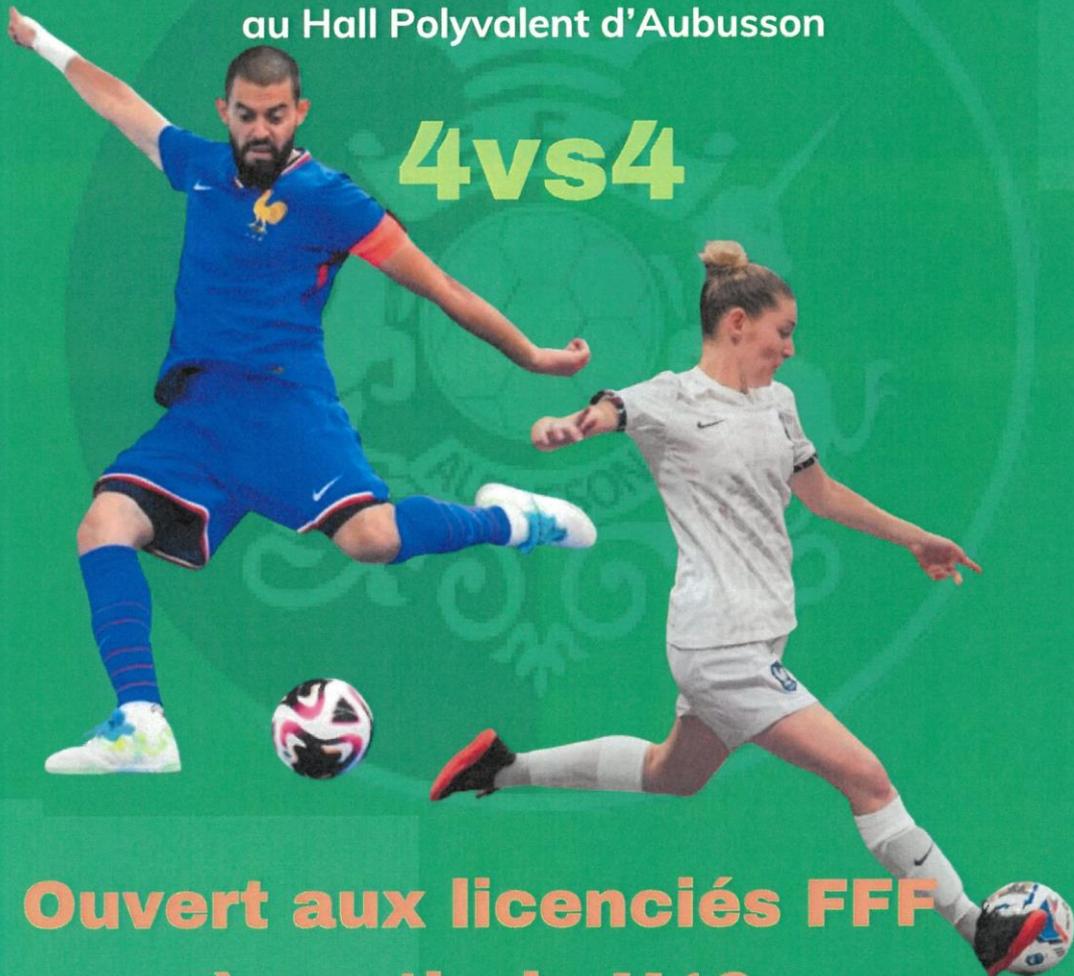


T'OURNOI FUT'SAL. SENIORS MIXT'E

Samedi 1er Février
14 à 22h

au Hall Polyvalent d'Aubusson

4vs4



Ouvert aux licenciés FFF

à partir de U18

PREINSCRIPTION AU 0679201693

5€ par joueur / Equipe de 4+3 max

BUVETTE ET

RESTAURATION SUR PLACE



UNION NATIONALE DES ARBITRES DE FOOTBALL SECTION DEPARTEMENTALE DE LA CREUSE

Déclarée le 4 Mai 1979 sous le N° 03076
Siège social : DISTRICT de FOOTBALL BP2 23001 GUERET CEDEX



Philippe LALANDE
Président
8 la Bernardière
23 360 LOURDOUEIX ST PIERRE

BULLETIN D'ADHESION 2024 / 2025

A l'attention de tous les arbitres de la Creuse et des sympathisants adhérents de l'**UNAF23**.
Bulletin à retourner à **Philippe LALANDE** – 8 Labernardière – 23360 Lourdoueix St Pierre
Accompagné du montant de la cotisation 2024/2025 **35 €**
Si vous voulez faire un virement, utilisez le RIB ci-dessous

Civilité : Mme Mlle M.

Nom : Prénom :

Adresse complète :

Code Postal : Commune :

Téléphone Fixe : Portable :

Email :

Né(e) le : / / à :

Situation : Célibataire Marié(e)

Catégorie : Arbitre en activité Ancien arbitre Jeune arbitre Dirigeant

Club d'Appartenance :

Adresse mail du club



BANQUE POPULAIRE
AQUITAINE
CENTRE ATLANTIQUE
BANQUE & ASSURANCE

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

IBAN / BIC

Code Banque 10907	Code Guichet 00250	N° de Compte 64219293660	Clé RIB 43	Destinataire du relevé <i>Space intended for the recipient</i>
Domiciliation / Paying Bank BPACA GUERET				
Identifiant international de compte bancaire IBAN : FR76 1090 7002 5064 2192 9366 043 <i>International Bank Account Number</i>			Identifiant international de l'établissement bancaire BIC : CCBPFRPPBDX <i>Bank Identification Code</i>	

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc.). Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.

This statement is intended to be delivered to those of your creditors or debtors who have transactions posted to your account (credit transfer, invoice payments, etc.)

Titulaire du compte / Account holder
ASS UNAF 23
DISTRICT DE FOOTBALL
17 RUE JEAN BUSSIÈRE
23000 GUERET

Téléphone : 05 44 30 00 15 - Portable : 06 09 37 74 82 - Email : philippe.lalande590@sfr.fr



Amicale des éducateurs de la CREUSE

BULLETIN D'ADHESION - saison 2024-2025

NOM – Prénom :

Né(e) le : / / à

Adresse :

Code Postal : Ville :

Profession : Mail :@

Téléphone portable : Téléphone fixe :

Diplôme(s) obtenu(s)	Date d'obtention	Lieu d'obtention (Département)	Diplôme(s) obtenu(s)	Date d'obtention	Lieu d'obtention (Département)
Animateur			DES (DEF ou BEES 2)		
Jeune Animateur			DEPF (ou BEES 3)		
CFF1 (ou Initiateur 1)			BEFF (ou Certificat de formateur)		
CFF2 (ou Initiateur 2)			Certificat Préparateur Athlétique FFF		
CFF3 (ou Anim. Sé)			Certificat Entraîneur Gardiens FFF		
DF Jeunes			Certificat FUTSAL (base, perf)		
DF Seniors			Autre(s) Diplôme(s) :		
BMF (ou BEES 1)					
BEF (BEES1 ou DEF)					

CFI ou modules	U6/U9	U10/U13	U14/U19	Seniors	Autre :
DATE FORMATION	/ /	/ /	/ /	/ /	/ /
LIEU					

CLUB : Catégorie(s) entraînée(s) : Fonction(s) au sein du club :

ADHERE à l'Amicale des Educateurs de la CREUSE

Montant de la cotisation/adhésion 2024-2025 : 20€

(comprend l'abonnement à «l'Entraîneur Français», les publications de l'AEF, et l'accès restreint aux «pages adhérents», l'accès à la Boutique et un ensemble de services selon le département d'adhésion)

En complément :

j'adhère je n'adhère pas au GROUPEMENT DES EDUCATEURS DE FOOTBALL (G.E.F.) = 3 €

- J'autorise Je n'autorise pas (*) par la présente adhésion, l'Amicale des éducateurs de football à faire paraître mes coordonnées (adresse, téléphone, mail.) et toute photo ou vidéo où je figurerais, **dans le cadre de l'Amicale, pour sa promotion et son fonctionnement**, conformément à la Loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978 (art.27, droit d'accès et de rectification).
- J'autorise Je n'autorise pas (*) l'AEF à m'envoyer des mails ou newsletters d'information (non publicitaires)
- J'autorise Je n'autorise pas (*) l'AEF à m'envoyer des SMS d'information interne (non publicitaires)

(*) cocher la case validée

Fiche d'adhésion à renvoyer avec votre règlement (chèque) au contact de l'AEF départementale choisie

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association départementale choisie. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à contact@aefoot.com. Vos coordonnées pourront être cédées à des partenaires. Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci-contre :

**AMICALE DES EDUCATEURS DE FOOTBALL**

Saison 2024-2025

CHARTRE DE COMPORTEMENT DE L'EDUCATEUR

Je m'engage à :

Etre exemplaire et maître de moi en toute circonstance

Apprécier la victoire – Accepter la défaite avec objectivité

Etre sportif et fair-play dans mes relations

Veiller à la bonne conduite de mes joueurs

Refuser les formes de contestation et de tricherie

Respecter les partenaires, adversaires, arbitres, éducateurs, officiels

Mieux connaître et bien transmettre les règles du jeu

Etre animé par l'esprit du jeu

Garantir l'éthique et l'équité sportive

Signature